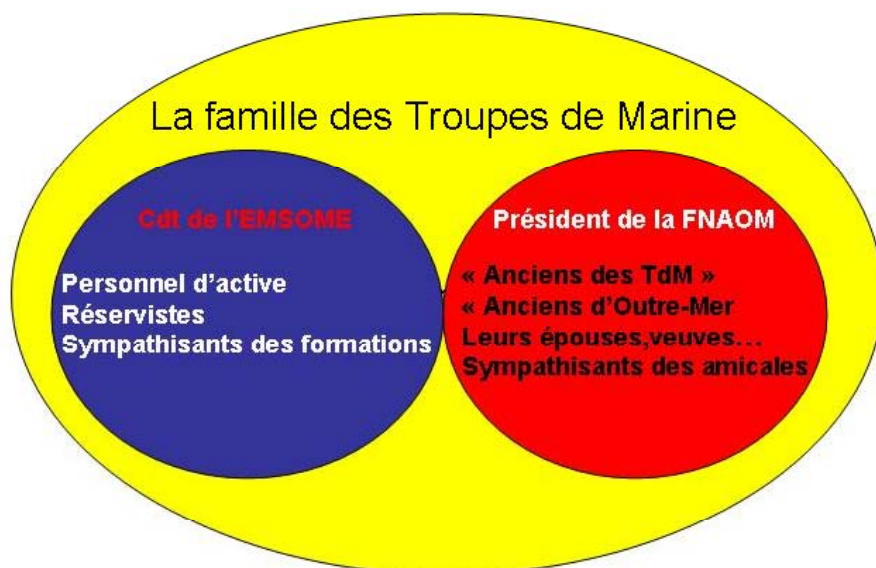


Depuis de nombreuses années, la FNAOM-ACTDM a établi un lien étroit avec les personnels d'active en vue d'atteindre les objectifs communs. Ensemble, ils constituent « **la famille des Troupes de marine** ».



Les personnels d'active des TdM constituent la **branche cadette**, sous l'autorité morale de « Père de l'arme » (qui est aussi le Commandant de l'Ecole Militaire de Spécialisation de l'Outre-Mer et de l'Étranger - EMSOME). Ce dernier ainsi que l'ensemble du personnel d'active ne peuvent employer que des « moyens institutionnels » pour parvenir à leurs fins. Bien que puissants, ses moyens comportent des limites qu'imposent le Statut général des militaires ainsi que les règlements de l'Armée de Terre.

Les Anciens d'outre-mer et des TdM constituent la **branche aînée** de la famille sous l'autorité morale du Président de la FNAOM-ACTDM. Celui-ci ainsi que l'ensemble des membres de la Fédération, peuvent utiliser tous les moyens « associatifs » que leur donne la Loi de 1901.

L'intérêt de ce « couplage » très étroit est qu'il permet, par des moyens complémentaires, de mener des actions communes, ou au moins concertées et coordonnées, en vue d'atteindre les objectifs communs dans les domaines de :

- la défense et le rayonnement de l'Arme,
- la mémoire de l'Arme et de sa transmission,
- l'entraide et la solidarité entre tous les membres de la famille des TdM.

En un slogan : « Jeunes et anciens ... même combat ».

Pour illustrer la communauté et la complémentarité, des actions dans ces domaines, il est intéressant de montrer en quoi elles consistent concrètement dans chacun des domaines évoqués ci-dessus

- En matière de défense et de rayonnement de l'Arme,

Pour tous :

- donner une image irréprochable de la famille des Troupes de Marine
- être en veille permanente pour détecter les menaces qui pourraient mettre l'existence de l'Arme en péril

Pour l'active :

- avoir la culture de l'excellence, fondée sur les valeurs de l'Arme, afin d'être indispensable à l'Armée de terre et ainsi assurer la pérennité de l'Arme.

Pour les anciens:

- constituer un réseau pour, si besoin, intervenir avec tous les moyens « associatifs », en cohérence avec l'active.
- entretenir une présence favorable à l'Arme dans les médias internes (AOB et site internet notamment) et externes

- En matière de mémoire de l'Arme et de sa transmission

Pour tous :

- commémorer tous ensemble les combats de Bazeilles,
- transmettre à notre environnement la mémoire des hauts faits de l'Arme,
- contribuer à faire cesser les actes de repentance et à faire porter un jugement objectif sur la colonisation et l'action militaire actuelle de la France.

Pour l'active :

- entretenir la mémoire des faits d'armes de son unité,
- avoir conscience qu'elle crée « la mémoire de demain ».

Pour les anciens:

- participer, au nom de l'Arme, aux cérémonies patriotiques,
- transmettre aux jeunes d'active la mémoire de ce qu'ils ont fait.

- En matière d'entraide et de solidarité entre tous les membres de la famille des TdM

Pour tous :

- entourer nos blessés, nos malades, ceux qui ont été éprouvés par la vie, les veuves, les orphelins, les proches, quelle que soit leur génération (aide morale, matérielle, financière, ...)

Pour l'active :

- entourer les familles de ceux qui sont en Opex ou en MCD,
- lors des missions dans des pays défavorisés, et en fonction des directives du commandement, exercer une action au profit des plus défavorisés

Pour les anciens:

- aider les plus jeunes quittant l'armée à se réinsérer dans la vie active (reconversion notamment),
- aider nos anciens tirailleurs qui vivent dans la misère,
- éventuellement, exercer une action humanitaire au profit du tiers monde.

Le coordination entre les anciens et les jeunes d'active, donc entre les deux branches de la « famille des TdM », se font à deux niveaux :

- Le niveau national,
- Le niveau local.

Au niveau national, le dialogue est permanent entre le Président de la FNAOM-ACTDM pour les anciens d'une part et le « Père de l'arme » (qui est aussi le Commandant de l'Ecole Militaire de Spécialisation de l'Outre-Mer et de l'Étranger – EMSOME) d'autre part.

Au niveau local, de la même manière, le dialogue s'établit entre le Président de l'amicale de régiment et le chef de corps de la formation concernée.

Ces dialogues sont facilités par :

- une culture commune au service d'objectifs communs ;
- la colocalisation des responsables (la FNAOM-ACTDM dispose de bureaux dans la même enceinte militaire située à Rueil-Malmaison), et le président de l'amicale et le chef de corps résident dans la même garnison ;
- l'existence d'une revue bimestrielle commune « L'Ancre d'Or-Bazeilles » et d'un site Internet commun « troupesdemarine.org » que vous êtes en train de consulter.

Pour formaliser les liens entre les deux branches de la famille, un accord contractuel a été signé entre les responsables à chaque niveau :

- Au niveau FNAOM-ACTDM et EMSOME (en tant que « maison-mère » des TdM d'active), une convention a été établie.
- Au niveau Amicale et formation d'active, un protocole a été proposé en vue d'une adaptation au contexte local.

En résumé, l'ensemble de la « famille des TdM » a éprouvé le besoin d'un dialogue permanent, approfondi et franc entre les jeunes et les anciens pour la meilleure atteinte possible des objectifs communs. Chacun garde son autonomie et sa personnalité mais s'efforce d'atteindre une convergence de vue et une unité d'action qui les renforcent mutuellement